

DEPARTEMENT DE L'AUBE

Plan Local d'Urbanisme

Nogent *sur Seine*

1 ère REVISION	2 è REVISION
prescrite le : 6 mai 2009	prescrite le : 6 juillet 2016
arrêtée le : 26 juin 2013	arrêtée le : 11 juillet 2018
approuvée le : 19 février 2014	approuvée le : 2 mai 2019
modifiée les :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .1.1
**ANNEXE
SANITAIRE
EAU POTABLE
NOTICE**

VU pour être annexé à la délibération du :
2 mai 2019

agence d'aménagement et d'urbanisme



Idéal entreprises, rue Mondévant 77250 BOUILLIES
Tel.: 01.60.70.25.08, Fax.: 01.60.70.29.20

COMMUNE DE NOGENT-SUR-SEINE
PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"

I - DONNEES GENERALES

A - Situation administrative :

Maître d'ouvrage : Commune de Nogent sur Seine
Mode d'exploitation : régie communale

B - Population :

population actuelle : 5 965 habitants
population future : 6 500 habitants

Besoins en jour de pointe : environ 500 m3/jour (ratio de 250 l par personne par jour)

Population légale 2015 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2018.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
5 965	116	6 081

II - ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A - Ressources :

Quatre pompages ont été réalisés en amont du site de la centrale nucléaire sur le territoire de la commune de la Saulsotte. Ils sollicitent la nappe de la Craie et les alluvions de la Seine.

Le premier puits dénommé "puits H" comporte deux forages de 25 mètres de profondeur (H et H2) équipés chacun d'une pompe de 100 m3/h fonctionnant alternativement.

Le deuxième puits, dénommé "puits P33" comporte deux forages de 8 mètres de profondeur (F1 et F2) équipés chacun d'une pompe de 100 m3/h fonctionnant simultanément.

L'ancien captage situé au lieu-dit "Ile Olive" a été désaffecté en 2010.

<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/148753>

Nom de l'ouvrage	Code SISEAU
La Saulsotte - Les Essarts F1	010001398
La Saulsotte - Les Essarts F2	010001399
La Saulsotte - Puits H1	010000423
La Saulsotte - Puits H2	010001148

B - Stockage :

Ces quatre captages refoulent l'eau jusqu'à un réservoir semi-enterré de 2 000 m3 situé Avenue du Cardinal. Ce réservoir comporte un dispositif de traitement de l'eau par chloration et dessert, au moyen de quatre groupes surpresseurs pouvant assurer un débit total de 220 m3/h chacun, les quartiers ne pouvant être desservis gravitairement en raison de leur altitude par rapport au réservoir défini ci-avant.

La canalisation de refoulement de diamètre ø 300 et d'une longueur d'environ 7 000 mètres provenant des puits situés sur la commune de la Saulsotte dessert en eau non traitée le site de la Centrale Nucléaire.

Un autre réservoir sur la tour d'une capacité de 1 000 m3 situé Avenue Pasteur alimente gravitairement une partie de la commune.

Ce château d'eau est alimenté à partir du réservoir semi-enterré au moyen de deux groupes électro-pompes de 60 m3 fonctionnant simultanément.

C - Réseau :

Le réseau primaire de distribution comprend des canalisations en fonte de diamètre ø 200, 175, 150, 125, 100.

Celui-ci se répartit en maillages et antennes constitués de canalisations fonte et PVC de différents diamètres.

Ces maillages assurent une distribution correcte de l'eau potable dans les différents secteurs d'activité de la commune. Seul le maillage des quartiers de la rive droite n'est pas correctement assuré.

<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/148753>

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	81 points	sans anomalie apparente	
P104.3	Rendement du réseau de distribution	88,7 %	sans anomalie apparente	
P105.3	Volumes non comptés	4 m³/km/j	sans anomalie apparente	
P106.3	Pertes en réseau	2,9 m³/km/j	sans anomalie apparente	
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	0,04 %	sans anomalie apparente	

III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL

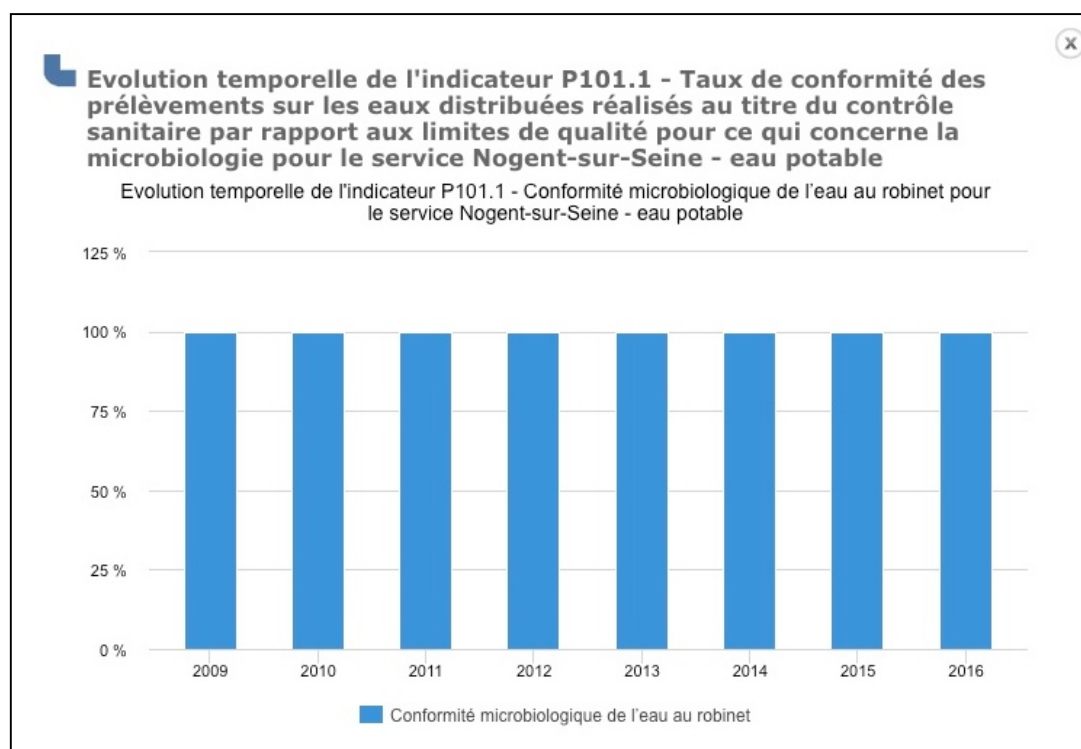
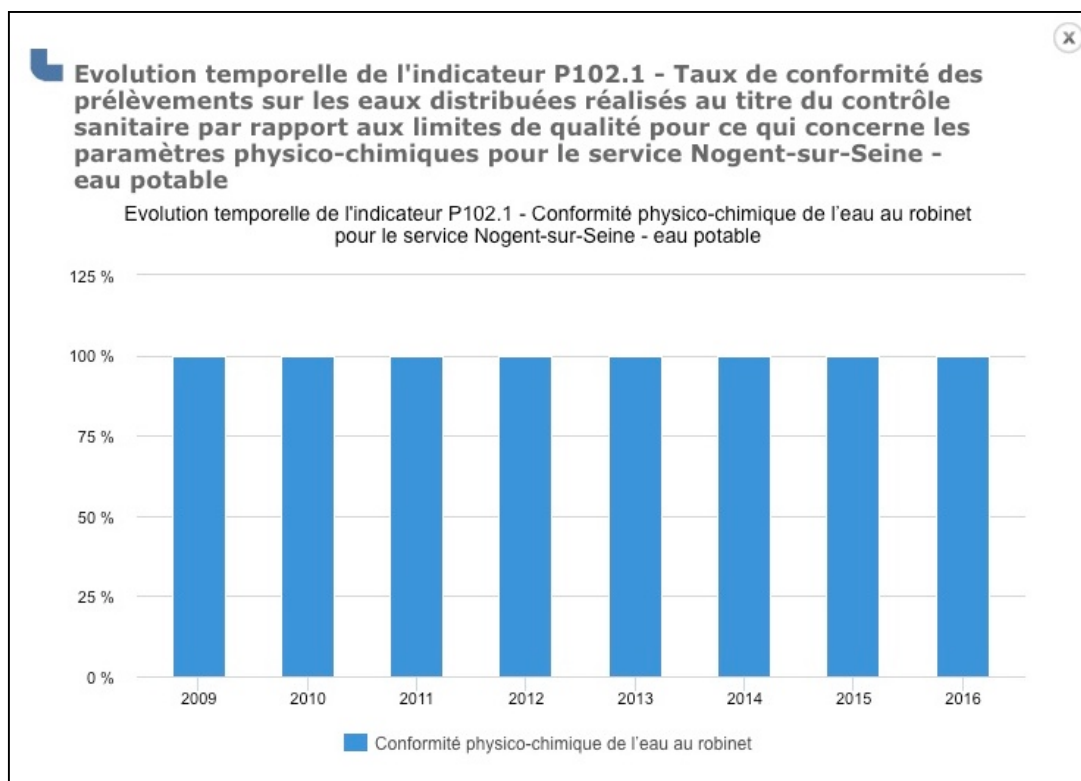
Lors de la mise en service du forage P33, il est apparu que l'eau fournie par ce puits présentait une forte teneur en fer (1,3 mg/l) alors que la norme acceptable est fixée à 0,2 mg/l.

Deux nouveaux forages ont été réalisés en 2010 fournissent une eau convenable. Les anciens forages du P33 et de l'Île Olive ont alors été condamnés.

Le réseau possède encore de nombreux branchements en plomb notamment en centre ville. Chaque année une centaine d'entre eux sont remplacés par du PVC.

<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/148753>

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	100 %	sans anomalie apparente	
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	100 %	sans anomalie apparente	
P108.3	Protection de la ressource en eau	100 %	sans anomalie apparente	



IV - DISPOSITIONS ENVISAGEES

La ville poursuit le remplacement des branchements en plomb.

Une étude de bassin versant des puits de captage est actuellement menée par IRH Environnement.

*

*

*

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

BILAN 2016 DE LA QUALITE DE L'EAU



www.grand-est.ars.sante.fr

Qui contrôle votre eau ?

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique.

En 2016, le contrôle sanitaire dans le département de l'Aube a donné lieu à **2516** prélèvements portant sur de nombreux paramètres. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de station de traitement et sur l'eau distribuée.

Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples !

λ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.

λ Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

λ Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.

λ Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

λ Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.

COLLECTIVITE GESTIONNAIRE DU RESEAU D'EAU : COMMUNE DE NOGENT SUR SEINE

1 ORIGINE DE VOTRE EAU



L'eau que vous consommez provient de l'unité de distribution de **NOGENT SUR SEINE RESEAU**. La gestion de la distribution de l'eau est réalisée en **régie communale**.

L'eau distribuée provient d'une ressource souterraine bénéficiant de périmètres de protection, et subit un traitement de désinfection.

2 LES PARAMETRES ESSENTIELS DE VOTRE EAU

Bactériologique

Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée.

Nombre de mesures : 13
Nombre d'analyses non conformes : 0



Eau de bonne qualité bactériologique

Nitrates

Les normes ? Eléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l.

Teneur moyenne : 8.7 mg/l



Eau de bonne qualité pour le paramètre nitrate

Pesticides

Les normes ? Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par substances ou 0,5 µg/l pour la somme des molécules.

Résultats des mesures :

Présence de pesticides dont la teneur respecte la norme de 0,1 µg/l



Eau conforme

Dureté

Les normes ? Eau dure au delà de 30°F et eau douce en dessous de 15°F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb.

Valeur : 28.7 °F



Eau de dureté moyenne

Fluor

Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur moyenne : 0.13 mg/l



Teneur faible en fluor.

Autres paramètres

3 AVIS SANITAIRE GLOBAL :



Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Ministère chargé de la santé - Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Informations générales

Date du prélèvement	09/04/2018 11h57
Commune de prélèvement	NOGENT SUR SEINE
Installation	
NOGENT SUR SEINE RESEAU	NOGENT SUR SEINE
Service public de distribution	
Responsable de distribution	MAIRIE DE NOGENT SUR SEINE
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE NOGENT SUR SEINE

Conformité

Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <u>références de qualité</u>	oui

Paramètres analytiques

Paramètre	Valeur	<u>Limite de qualité</u>	Référence de qualité
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif) *	0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	16 n/mL		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Bromoforme	<0,5 µg/l	≤ 100 µg/l	
Chlore combiné *	0,28 mg/LCl ₂		
Chlore libre *	0,85 mg/LCl ₂		
Chlore total *	1,13 mg/LCl ₂		
Chlorodibromométhane	2,1 µg/l	≤ 100 µg/l	
Chloroforme	6,5 µg/l	≤ 100 µg/l	
Conductivité à 25°C	520 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Couleur (qualitatif) *	0		
Dichloromonobromométhane	5,8 µg/l	≤ 100 µg/l	
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Nitrates (en NO ₃)	8,7 mg/L	≤ 50 mg/L	
Odeur (qualitatif) *	0		
Saveur (qualitatif) *	0		
Température de l'air *	21,2 °C		
Température de l'eau *	12,1 °C		≤ 25 °C
Trihalométhanes (4 substances)	14,4 µg/l	≤ 100 µg/l	
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU		≤ 2 NFU
pH *	7,5 unitépH		≥6,5 et ≤ 9 unitépH